

MAIRIE DE MAVILLY-MANDELOT

Séance 15 juillet 2011

L'an deux mil onze, le 15 juillet à 20 h, les membres du conseil municipal de la commune de MAVILLY-MANDELOT, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Michel MEUNIER,

Etaient présents : Messieurs Jacotot Yves, Gagnepain Alain , Lainé Thierry, Collenot Yves, Marlet Régis Monsieur Sylvain Bruchard

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : M. GILARD Maurice (pouvoir donné à M. MEUNIER), Stéphane FINOT (pouvoir donné à T. LAINE)

Etaient absents : JACOTOT Cyril, Jean Louis GAGNEPAIN,

Le Maire informe le Conseil sur l'état de santé de Monsieur GILARD qui s'améliore.

Le choix de l'architecte pour l'opération transfert de la Mairie et logements :

C'est le cabinet Simon BURI moins disant qui est retenu à l'unanimité.

Achat de terrain parcelle ZE 92

Le Maire entreprendra toutes les démarches nécessaires auprès des différentes instances afin de déterminer le prix et les formalités à accomplir.

Rattachement de la Commune de Saint Loup – Géanges à la Communauté d'agglomération de Beaune

La délibération est prise à l'unanimité.

Questions diverses

Le mur du cimetière côté propriété de Monsieur NARDIN

L'architecte Me JACOMINO a informé le Maire que Mr NARDIN prendrait entièrement à sa charge la remise en état du mur jusqu'à sa concession privée et non plus 13 m comme initialement prévu sur le contrat de cession de la parcelle achetée à la Commune par Monsieur NARDIN.

Subventions :

Une subvention de 15 799 € est accordée par le Conseil Général au titre de la voirie.

ONF :

Suite à un dépôt de détritus dans les bois de la commune, bien qu'une plainte a été déposée contre X par le responsable de l'ONF auprès des autorités, mais sans possibilité d'identifier le ou les responsables, Sylvain Bruchard et M. GORON ont procédé à l'enlèvement des ordures et au nettoyage de la parcelle.

Le Conseil donne son accord pour le montant des affouages estimé par l'ONF.

Plan Local d'Habitation : (PLH)

Thierry LAINE informe le Conseil sur l'avancement du PLU dont est tributaire le PLH.

Assainissement :

Suite à une demande d'un Conseiller, le Maire informe le Conseil qu'après renseignement pris cette question devrait être à l'ordre du jour en 2016 au plus tôt et qu'en principe compte tenu de l'organisation géographique de la commune, l'assainissement individuel serait vraisemblablement retenu.

La Caisse d'épargne a sollicité l'accord du Conseil pour délivrer à chaque nouveau né un livret de 20 € accord donné à l'unanimité.

Indemnités tenue du bureau de vote :

La secrétaire étant sortie, le Maire propose de verser à cette dernière, comme cela c'est toujours fait, la subvention reçue de la Préfecture. Proposition acceptée à l'unanimité.

La séance s'est terminée à 22 h